4° — Le numérotage des maisons particulières pour faciliter la recherche des renseignements.

5° La gratuité complète des fournitures scolaires aux élèves des écoles communales.

6° Augmentation des budjets de l'assistance publique et réorganisation des services de l'hospice et du bureau de bienfaisance sur des bases plus égalitaires et exemptes de tout favoritisme.

Voilà, chers citoyens, électeurs et camarades, quelques-unes des questions que nous nous proposons d'étudier et de mener à bien si vous nous maintenez votre confiance.

Nous n'avons pas à vous exposer de nouveau nos principes au point de vue politique : Vous les connaissez depuis longtemps. Vous nous trouverez toujours au premier rang pour faire triompher les légitimes revendications des travailleurs et des républicains convaincus lesquels n'admettrons jamais les alliances scandaleuses qui leur sont présentées sous le titre trompeur de : « Candidats de la concentration républicaine ».

Citoyens, aux urnes ! pas d'abstentions !

Vive la République démocratique et sociale !

Les candidats du Parti ouvrier.

MM. Claude Bouzu, maire; Damas-Dépierre, restaurateur ; Joseph Durousset adjoint; J.-L. Garrel, cafetier ; Pierre Girin, conseiller sortant; Félix Lachize, député; Antonin Fessy, conseiller sortant; Claude Demond, horticulteur ; P. Chaize, adjoint, conseiller d'arrondissement ; Victor Kogin, serrurier ; Besacier-Plasse, conseiller sortant ; A. Burnichon, boucher ; E. Déchavanne, conseiller sortant ; Claude Junet, boulanger ; J.-C. Laplasse, cons. sortant ; Antoine Dubuis, cons. sortant ; Champallo-Pontanne, jardinier ; Michel Coutan, conseiller sortant ; M. Chabas, marchand de journaux ; J.-M. Fournier, conseiller sortant ; Antonin Buffin, conseiller sortant ; Joanny Buisson, conseiller sortant ; Joseph Chignier, conseiller sortant.

Lyon

NOS ÉCHOS

Le temps. — Observations du journal, 2 septembre, 4 heures soir.

Hauteur du baromètre : 762° — Température + 22°. — Direction du vent : S.-O.

Maximum de température dans les 24 heures + 24°. — Minimum de température dans les 24 heures + 14°.

Situation générale. — Le maximum a passé sur la Scandinavie et le baromètre est remonté sur toute la France ; mais la baisse signalée hier vers les Iles-Britanniques s'est rapidement propagée dans nos régions. La température reste normale et le temps est généralement beau en France.

Dernière heure. — La baisse barométrique s'accentue en France ; elle atteint 6mm sur la mer du Nord, ainsi qu'à Boulogne, Brest, Biarritz. Pression à Dunkerque, 760.

Le temps qu'il fera aujourd'hui. — Vent variable, température normale, assez beau.

* *

Le programme pour le coucours d'admission aux écoles nationales d'horlogerie de Cluses et de Besançon est déposé à la préfecture du Rhône et à la sous-préfecture de Villefranche.

Les inscriptions seront reçues à Lyon (1re division, 3e bureau), jusqu'au 20 septembre terme de rigueur.

* *

A l'occasion des fêtes qui auront lieu à Paris, le 22 septembre, pour célébrer le centenaire de la proclamation de la République, la compagnie P.-L.-M. mettra à la disposition du public, des trains de plaisir pour Paris, dans les mêmes conditions de prix que ceux qu'elle a l'habitude de mettre en marche pour les fêtes du 14 Juillet.

Les dates et horaires de ces trains seront portés ultérieurement à la connaissance du public par voie d'affiche.

* *

On sait avec quelle faveur ont été accueillies les nouvelles cigarettes que la régie a mises en circulation sous le nom de cigarettes de la Havane. Elles étaient excellentes, il y a deux mois, rondes et potelées, débordantes d'un bon tabac qui laissait une odeur agréable. Au bout de trois jours on n'en trouvait plus dans aucun bureau. Aujourd'hui, tout est changé : il n'y a plus de tabac dans les cigarettes mises en vente ; on ne fume plus que du papier, mais aussi on trouve des paquets de cigarettes dans tous les bureaux.

* *

Pour apprendre aux chiens à rapporter :

Comment peut-on apprendre à son chien à rapporter ?

Il suffit d'un vieux portemonnaie et de quelques croûtes de gruyère.

Vous introduisez devant un chien une croûte de fromage dans le récipient, vous lui ouvrez la bouche et vous y placez le portemonnaie ; puis retirant l'objet vous ouvrez le fermoir en répétant le mot « apporte » et vous abandonnez à l'élève le délicieux fromage.

Il prend goût à l'opération. Alors vous vous faites suivre en lui tenant d'une main la gueule légèrement fermée. C'est déjà mieux.

Ensuite, vous jetez à terre le portemonnaie; il le prend, le lâche, le reprend ; ça suffit; vous le lui prenez de la gueule et lui donnez sa récompense, ainsi que de bonnes paroles.

La suite est facile à deviner. Maître Médor réfléchit que le fromage est bon. Lorsque vous lui jetez la bourse, il la rapporte pour avoir le fromage : il sait rapporter.

Oui, car après deux ou trois leçons encore, vous commencerez par remplacer le fromage par d'aimables compliments et des caresses. Enfin, vous en arriverez à substituer au portemonnaie un objet ou gibier quelconque.

Je n'ai pas encore rencontré un seul chien réfractaire à ce traitement, de quelque âge qu'il soit, et tous les chiens dressés par ce système n'en respectent pas moins le gibier.

LES VICTIMES DU TRAVAIL

Terrible accident. — Un mort. — Un blessé

Un terrible accident qui a coûté la vie à un brave ouvrier et en a blessé très grièvement un second, s'est produit hier matin à la Guillotière.

Des ouvriers maçons faisant partie d'une équipe placés sous la direction de M. Duché, entrepreneur, travaillent maintenant à la construction d'une maison élevée à l'angle du cours de la Liberté et de la rue de Bonnel.

Hier matin, à 8 heures, plusieurs d'entre eux se trouvaient au second étage, occupés à monter à l'étage supérieur des caisses de mortier. Pour effectuer plus commodément et plus rapidement ce travail, ils se servaient, comme cela se fait habituellement, d'une chèvre au moyen de laquelle ils hissaient le mortier dans les caisses connues sous le nom de « bayard ».

A un moment, un d'eux, au lieu de tirer progressivement la corde à laquelle était attaché le *bayard*, donna de si fortes secousses que le centre de gravité de l'échelle fut déplacé.

La lourde charpente, qui pèse près de 200 kilos, perdant son point d'appui, s'abattit avec fracas et renversa deux des travailleurs qui restèrent pris sous son poids.

Le premier moment d'émotion passé, les ouvriers non atteints s'empressèrent de secourir et de relever leurs camarades.

Un d'eux, Jules Pignon, âgé de 19 ans, manœuvre, demeurant rue Moncey n° 15, ne donnait plus signe de vie.

Ce malheureux, le corps serré entre une poutre de la charpente et le plancher, avait la poitrine à demi défoncée, il respirait à peine.

Son camarade, Antoine Thizillat, âgé de 24 ans, maçon, demeurant boulevard des Brotteaux, 64, paraissait moins grièvement atteint. Il avait reçu au visage et à la poitrine des contusions assez fortes, mais qui ne mettent pas sa vie en danger.

Les deux blessés furent descendus avec d'infinies précautions, car à chaque pas on craignait de voir expirer Pignon, et transportés à la pharmacie Prince.

Là, le docteur Trévoux vint les voir. Au premier examen, le médecin reconnut que Pignon était perdu. Le pauvre garçon respirait à peine et ne pouvait parler. Toutefois, on lui fit prendre un cordial qui parut un peu le ranimer, puis on le plaça sur un brancard pour l'emporter à l'Hôtel-Dieu.

Un quart d'heure après, le convoi arrivait à l'hôpital. Au moment où on enlevait Pignon de la civière pour le porter dans une salle, le blessé fit un effort pour parler, se-souleva à demi, puis retomba. Il était mort.

Le corps fut alors transporté au dépôt des morts de l'hôpital, où il demeurera jusqu'à l'heure des funérailles.

Thizillat, lui, après avoir reçu des soins à la pharmacie Prince, fut également amené à l'Hôtel-Dieu et admis salle Saint-Louis, lit n° 105. Son état, à moins de complications imprévues, n'offre pas de gravité. Le docteur Poloson, qui le soigne, répond de sauver le blessé.

* *

M. Cousin, commissaire de police du quartier, aussitôt qu'il a eu connaissance de l'accident, s'est transporté sur les lieux et a commencé une enquête. Il a interrogé les camarades des blessés, vérifié l'état des charpentes et la façon dont elles sont construites.

De l'enquête à laquelle il s'est livré, il est permis de conclure que l'accident s'est produit par suite de la mauvaise et peu solide installation de la chèvre qui servait à monter les « bayards ».

Cette pièce de charpente aurait été édifiée un peu à la légère, sans soins ni précautions.

Ces constatations font peser une grave responsabilité sur le contremaître chargé de faire exécuter les travaux, et par suite sur l'entrepreneur, M. Duché, responsable de tout son personnel.

FÊTE DE BELLECOUR

Nous apprenons que le comité d'organisation de la fête de Bellecour vient encore d'ajouter une nouvelle attraction au programme déjà si chargé que nous avons publié.

Toujours à la disposition d'une œuvre de bienfaisance, le *Rally Cor Lyonnais*, en costume de chasse, prêtera son gracieux concours en égayant de joyeuses sonneries la durée de la fête.

Dans l'enceinte sera vendu le sonnet de Jean Sarrazin.

L'ouverture de la fête, qui sera annoncée par des salves d'artillerie, aura lieu à une heure de l'après-midi pour se terminer à cinq heures simultanément par l'ascension de l'aérostat l'*Espérance* et un lâcher de 2,000 pigeons voyageurs de la Fédération Colombophile.

Prix d'entrée : 50 centimes.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Samedi 3 septembre, **247e jour de l'année.**

Pleine lune le 6; Dernier quartier le 13.

Soleil : lever, 5 h. 21; coucher, 6 h. 36.

La démission de M. Ramondenc. — On annonce, mais nous donnons cette nouvelle sous toutes réserves, que M. Ramondenc, commissaire spécial de la sûreté, va donner sa démission.

Le motif de cette détermination serait attribué aux nombreuses indiscrétions qui sont commises depuis quelques temps par des agents placés sous ses ordres, indiscrétions qui ont déjà fait manquer plusieurs arrestations.

M. Ramondenc, n'ayant pu découvrir ces agents peu scrupuleux, pour pouvoir sévir contre eux, préférerait se retirer que de continuer à assumer la responsabilité d'un service dont il n'est plus maître.

Question de l'Octroi (deuxième rayon). — Tous les habitants compris dans le deuxième rayon de l'octroi sont invités à assister à une réunion publique qui aura lieu demain dimanche, à deux heures, au café Laverrière, avenue des Ponts, 160.

Une deuxième réunion publique sera tenue le lendemain lundi, 5 septembre, à sept heures du soir, chez M. Denis, restaurateur cours Lafayette, près de l'octroi.

Un réserviste timoré. — Il est permis de redouter la consigne, mais pas au point de jouer la comédie comme l'a fait le sieur D..., réserviste au 14e escadron du train des équipages à Lyon. Il se disposait à rentrer hier au corps, avec un retard assez prononcé, lorsque arrivé sur le quai de l'Hôpital, il descendit sur le bas-port et se jeta tout habillé dans le Rhône. Ce bain n'eut pas le don de charmer D... qui regagna en hâte la rive. Sans doute D..., qui se sentait fautif, a cherché à émouvoir la population par cette soi-disant tentative de suicide. On l'a conduit ensuite à la Part-Dieu.

Chute. — Hier soir, à dix heures, M. André Crepin, demeurant rue Bouteille, a été victime d'un grave accident.

Il rentrait chez lui, quand, arrivé à la hauteur du premier étage, il fit un faux pas, dégringola de marche en marche et vint s'abattre dans la cage de l'escalier.

Dans sa chute, il se fit, au crâne, une contusion présentant une certaine gravité.

Des voisins l'aidèrent à se relever et, après lui avoir fait prendre un cordial, le conduisirent à l'Hôtel-Dieu.

Menaces. — A minuit, deux gardiens de la paix avant aperçu un groupe d'individus qui insultaient les passants à l'angle du cours Lafayette et de la rue Pierre Corneille, voulurent arrêter l'un d'eux, le nommé Alphonse Petitpierre, 29 ans, repousseur sur métaux, rue Paul-Bert, 138, mais au moment où l'agent Guigue allait le saisir, il se retourna vivement, le menaçant de le frapper avec un long couteau.

Malgré sa vive résistance, Petitpierre a pu être maintenu.

L'agent Guigue, dans la lutte, a été blessé à la main droite.

Un désespéré. — A minuit, MM. Auguste Michard, forgeron, rue de Créqui, 133, et Louis Varache, pâtissier, même rue, 136, ont arrêté, au moment où il enjambait la barrière du pont Lafayette, le nommé A. D..., 40 ans, menuisier, rue Robert.

Au poste, il a déclaré qu'il voulait se suicider pour des chagrins d'amour.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré chemin de Loyasse, 5, dans un galetas appartenant à Mme Gantz, rentière.

Il a été éteint promptement par les voisins, à l'aide de quelques seaux d'eau, sans accident.

Les dégâts, qui n'ont pu être évalués, sont couverts par une assurance.

Dévaliseurs de récoltes. — A 4 heures du matin, les gardiens de la paix ont arrêté, rue Pernod, deux individus porteurs d'une balle de raisins dont ils n'ont pu indiquer la provenance.

Pressés de questions, ils ont fini par avouer l'avoir volé dans un clos situé dans la grande-rue de Cuire, 33.

Au Mont-de-Piété. — Sur la réquisition du directeur du Mont-de-Piété situé rue du Plat, 16, on a arrêté la femme Marie D..., 40 ans, rue Franklin, qui voulait engager des chemises qu'elle venait de voler.

Objets trouvés. — Toujours intéressante la liste des objets trouvés. Pour le mois d'août, nous relevons dans le nombre : un livre de messe, une brosse et un rasoir, un chapelet, un biberon, un lorgnon, une paire de lunettes, etc., etc.

Il y a aussi des bracelets, des broches, des bagues, des boucles d'oreilles, des montres et des chaînes nickel, métal blanc, argent, doublé et or, et enfin pour finir la série, des portemonnaies et de l'argent.

Les intéressés sont invités à se présenter de 9 à 11 heures du matin et de 3 à 6 heures du soir, au bureau des objets trouvés, rue St-Jean, au Palais de Justice.

Sainte-Foy-lès-Lyon. — *Vogue annuelle.* — Hier soir a eu lieu une réunion des jeunes gens de la localité, afin de fixer la date de la vogue annuelle.

D'un commun accord il a été décidé qu'elle aurait lieu les dimanche 2, lundi 3 et mardi 4 octobre, avec retour le dimanche 9 octobre suivant.

Jeudi prochain une nouvelle réunion aura lieu, afin d'arrêter le programme de la fête, qui, comme les années précédentes, sera des plus attrayants.

Nous le publierons ultérieurement.

Ecoles laïques d'Oullins. — Aujourd'hui samedi réunion de la commission d'organisation à 7 heures du soir, école de garçons.

Les billets de tombola non placés seront retirés à cette réunion ou à celle de mercredi 7 courant. Passé cette date, ils seront considérés comme étant pris en charge par les détenteurs.

Echo de Vaise. — Cette société offre le dimanche 4 septembre sa fête annuelle à ses membres honoraires, dans les jeux de boules du Grand-Noé, 19, rue de la Duchère.

Cette fête qui promet d'être très brillante se compose d'un concert, d'un bal, d'un feu d'artifice et d'une tombola.

Nos meilleurs souhaits pour que le temps soit propice.

Concours de marche du 5me arrondissement. — La liste d'inscription a été close avec 223 coureurs.

Ce soir, réunion générale ; les coureurs sont invités à y assister. Communications importantes.

Casino des Arts. — Oh ! l'exquis amuseuse que cette excellente Bonnaire, que M. Guillet vient d'engager pour quelques représentations au Casino. Que de détails, que de nuances, que de finesse dans cette interprétation sans prétention et cependant si curieusement étudiée. — Tout serait à citer dans le répertoire de Bonnaire : c'est un vrai régal d'amateur et de gourmet.

L'Auberge de la Lune est la pantomime la plus désopilante qu'on puisse voir et l'on ne saurait trop féliciter les Schmidt. Puis les Montroso, cette troupe de gymnastes de premier ordre ; les ductiles copurchics, Alexandrinn'y, Molivier, Henry. — Mmes Millaret, Suzy, de Gastyne, Bassy, etc.

Incessamment, nouveaux débuts; lundi, Mévisto.

Concert de l'Horloge. — Tous les soirs, grand succès du professeur Gauthier dans ses deux numéros le « Gyptis » et la *Décapitation d'un sujet vivant*, grand succès de toute la troupe.

Demain dimanche, à deux heures, grande matinée au bénéfice de M. Aymard, avec le concours de M. Gros, Mlle Jeanne Aymard, et plusieurs artistes des concerts de Lyon.

Lundi, 5 septembre, à l'occasion de la *clôture de la saison*, grande soirée artistique au bénéfice de M. Bouveret, chef d'orchestre, avec le concours de *nombreux artistes lyonnais*.

AU LECTEUR

Les nombreuses guérisons obtenues chaque jour par les Dragées antinévralgiques et antihémicràniques des RR. PP. Prémontrés, dans le traitement des migraines, névralgies, maux de tête, douleurs nerveuses, nous engagent à recommander au public ce précieux médicament.

Ces dragées, à base de valériane de zinc et d'extrait alcoolique de quinquina jaune titré, fortifient l'estomac, tout en combattant la maladie.

Vente en gros : Boissier et Fournier, 6, rue de la Poulaillerie, Lyon.

Détail : Toutes les bonnes pharmacies.

Phcie du Serpent. — Grands Rabais

NOS THÉATRES

GRAND-THÉATRE. — La troupe du Théâtre-Libre. — « La Puissance des Ténèbres ».

Ce que c'est qu'une affaire mal engagée ! Il n'y avait guère plus de monde hier que la veille, au Grand-Théâtre. Et cependant les quelques spectateurs égarés dans cette salle, — d'ailleurs trop grande pour qu'on pût absolument savourer, dans la moindre réplique, l'œuvre de Tolstoï, — ont assisté, hier, à une des plus étonnants, des plus suggestifs, des plus palpitants spectacles auxquels, depuis longtemps, nous ayons applaudi.

C'est un drame étrange, cette *Puissance des Ténèbres*, qui résume en quelques heures des montagnes d'idées, qui ouvre un jour inattendu sur cette Russie à la fois si primitive et si gangrenée, sur ces âmes slaves que le mysticisme chrétien ouvre si facilement aux idées nihilistes et à ces théories anarchistes dont le prince Kropotskine, ici, à Lyon, faisait la propagande jusque sur les bancs de la cour d'assises !

Ce peuple russe que l'eau-de-vie abrutit et qui va à la bestialité quand il ne se sauve pas par une foi d'enfant dans les vérités simples et éternelles, — ce peuple russe nous est apparu, hier, à travers la pensée et les doctrines d'un écrivain — un prince —, qui, des idées philosophiques est arrivé non seulement aux théories mais à la pratique socialistes.

Tolstoï qui, si curieusement, hier, par la bouche d'un de ses acteurs, flétrissait les « infâmes » qui vivent inutiles, pendant que, pour eux l'argent produit des revenus payés par la misère des travailleurs, Tolstoï s'est imposé chaque jour plusieurs heures d'un travail manuel, d'un métier — non pas de fantaisie, mais durement rémunérateur. — Au repos, il écrit des chefs-d'œuvres qui lui valu la Sibérie et l'admiration du monde entier.

La *Puissance des Ténèbres* en est un des plus célèbres.

C'est l'histoire terriblement dramatique d'une maison de paysans russes où, à la suite d'une première faute, les fautes, les crimes, fatalement appelés l'un par l'autre, s'accumulent sur la tête des coupables, qui en restent écrasés jusqu'au moment où le remords leur arrache enfin l'aveu d'une infamie qui leur pèse trop.

Nikita, un valet de ferme séduit la jeune femme de son maître. — Pour continuer à vivre avec elle, il repousse brutalement une jeune fille qu'il a trompée, et à laquelle il avait promis le mariage.

Puis, quand il est dans la maison, comme le mari est vieux, la jeune femme l'empoisonne peu à peu, pendant que Nikita le vole. Alors les coupables pourront se marier ! Mais alors va commencer pour tous une vie abominable. Nikita devient ivrogne et brutal. Il a bientôt une maîtresse dans la maison conjugale, car il n'a plus, pour l'empoisonneuse, que de la répulsion et du dégoût.

Cette maîtresse, c'est la belle-fille de sa femme. Ah ! puissance des ténèbres, elle fait un enfant la jeune fille, — et il faut maintenant le tuer ce témoin de sa faute pour qu'elle puisse se marier...

D'ailleurs Anicia, la femme de Nikita, ne veut pas seule être une meurtrière. Elle a tué son vieux mari, mais c'est Nikita qui tuera le petit enfant, qui l'écrasera sous des planches ensanglantées, qui l'enterrera dans sa cave — et alors, pour le malheureux, commence une vie effroyable de remords, de terreur, d'hallucinations et de honte de lui-même.

Et c'est lui qui, à la fin, quand on va — suprême hypocrisie, — lui faire bénir la pure fiancée, qui n'est autre que celle dont il a tué l'enfant, c'est lui qui, tout à coup, s'avance pieds nus et tombe à genoux, confessant à haute voix ses crimes et demandant pardon aux hommes et à Dieu — pendant que la force publique, prévenue aussitôt, se dispose à arrêter les coupables — quand le rideau tombe sur le dernier acte de ce drame, peu facile à raconter en quelques lignes rapides.

Mais ce que je n'ai pas encore dit, c'est l'intervention merveilleuse d'un vieillard, presque d'un faible d'esprit, du père de Nikita, qui, dans son âme d'enfant, n'est illuminé que par les vérités immuables — et qui, remplaçant la conscience du spectateur — conscience qui risquerait parfois d'être oblitérée — juge chaque faute, chaque crime et prononce les implacables prédictions qui, fatalement, — par la force naturelle et la succession des choses, doivent bientôt être réalisées.

C'est Akim joué d'ailleurs par Antoine avec un talent immense, est grand comme la fatalité antique. C'est un prophète en haillons, c'est une âme au milieu de ces appétits grossiers et brutaux, — on ne peut s'imaginer la hauteur de ce vieux loqueteux.

Sa femme, au contraire, la mère de Nikita, est, à côté de ce voyant du bien, le génie, le sombre génie des ténèbres. C'est elle qui prépare, qui combine, qui facilite les crimes où succombent son fils et sa bru. — Elle aussi est d'une intensité incroyable.

D'ailleurs toute l'interprétation est parfaite. A côté d'Antoine, Arquillière joue le héros avec une sombre brutalité qui est du grand art. A citer aussi Mmes Nancy-Vernet (la femme), Barny (la mère) et Colas (la belle-fille). Les autres ont autant de talent, ce sont seulement leurs rôles qui ont moins d'importance.

Mais quelle impression profonde a subie le public pendant ces cinq actes ! Et quel dommage que cette admirable pièce ne soit pas reprise maintenant qu'elle est connue et qu'on peut hardiment dire qu'il y a là un chef-d'œuvre interprété par une troupe d'exceptionnelle valeur !

P. B.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Employés infidèles

Le tribunal correctionnel, dans son audience d'hier, a eu à juger une assez curieuse affaire d'escroquerie, dans laquelle huit individus étaient compromis.

Voici les faits :

Une compagnie d'assurances sur la vie, dont le siège est à Paris, et une de ses succursales à Lyon, s'aperçut, il y a quelque temps, qu'elle était trompée et volée par plusieurs de ses courtiers.

Les escroqueries se montaient à une somme assez importante.

Les courtiers dressaient des contracts fictifs, les adressaient au directeur de la succursale de Lyon, qui sans rien vérifier leur faisait payer la prime calculée sur la valeur de l'assurance contractée.

La fraude n'était découverte que plus tard, quand les employés chargés de toucher les primes s'apercevaient que les personnes mentionnées sur les contrats d'assurances n'existaient pas, ou affirmaient n'avoir jamais été assurées.

Quand la compagnie eut connaissance de ces fraudes, elle adressa une plainte au parquet.

Une enquête fut ouverte, plusieurs arrestations furent opérées et, en fin de compte, huit individus, courtiers ou employés de la compagnie, furent poursuivis devant la juridiction correctionnelle sous l'inculpation d'escroquerie.

Parmi eux, le directeur de la succursale, accusé de complicité. Son rôle, en effet, paraissait assez louche ; il avait fait preuve d'une telle négligence, d'une si grande complaisance pour les courtiers, que le juge chargé d'instruire l'affaire, dut le comprendre dans les poursuites.

A l'audience, les accusés nient et essayent chacun de dégager sa responsabilité.

Le tribunal, après les plaidoiries des avocats, rend un jugement condamnant les prévenus Bonnet, Bergeron, Bobite à 6 mois de prison ; Vernet et Chalamet à 1 mois; Mayet et Fumet à 15 jours. Un des accusés, M. Messis, est acquitté.

TRIBUNE DES COMITÉS

Comité républicain socialiste de Montchat. — Les électeurs de Montchat, adhérents au comité, sont convoqués en réunion générale pour ce soir samedi, à 8 h. du soir, café Gonod, 14, rue Bonnaud.

Les personnes qui désirent se faire inscrire pourront donner leurs noms et adresse avant la séance.

TRIBUNE OUVRIÈRE

Syndicat des ouvriers tapissiers. — Ce soir samedi, 3 septembre, réunion au siège, rue Tupin, 11, à 8 heures 1/2.

Sellerie lyonnaise. — Tous les adhérents sont convoqués d'urgence à une assemblée extraordinaire qui aura lieu le samedi 3 septembre, à 8 heures du soir, quai des Célestins, 2.

Ouvriers boulonniers. — La chambre syndicale des ouvriers boulonniers réunis et similaires de Lyon convoquent ses adhérents à une réunion pour ce soir samedi, au siège social, rue Montesquieu, 82, à huit heures.

Très urgent.

Chambre syndicale des ouvriers cartonniers. — Dimanche 4 courant, à 9 heures du matin, assemblée générale obligatoire au siège, quai des Célestins, 2.

Adhésions et cotisations.

Ouvriers carrossiers. — Réunion du conseil ce soir samedi, à 8 heures 1/2, au siège, restaurant Flacher, rue de Vauban, 88.

Chambre des ouvriers menuisiers. — Tous les adhérents sont convoqués à une réunion ce soir samedi à huit heures, avenue de Saxe, 176, pour des questions importantes et la nomination d'un délégué au congrès de Marseille.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL

LE CHOLÉRA

EN ALLEMAGNE

Hambourg, 2 septembre.

Des chiffres 626 cas et 116 décès, qui avaient été indiqués par l'office sanitaire de Berlin, pour le 1er septembre, il convient de déduire 266 cas et 11 décès, se rapportant à des jours précédents.

Le nombre des décès a sensiblement diminué.

Au total, on a signalé jusqu'à présent 4.514 cas, dont 1.894 suivis de décès.

L'ANNIVERSAIRE DE SEDAN

Hambourg, 2 septembre.

Aujourd'hui, anniversaire de Sedan, on n'avait arboré aucun drapeau sauf sur les édifices publics à la poste et dans les gares. Partout des visages soucieux. Dans les rues latérales seulement un grand nombre d'enfants célèbrent, selon la coutume, la fête par des promenades et autres divertissements.

DOUBLE ARRESTATION

Paris, 2 septembre.

La police a arrêté, ce soir, deux cambrioleurs qui avaient dévalisé, la nuit dernière, l'hôtel de Mlle Chassaing et avaient emporté pour 80,000 francs de bijoux.

UN NOTAIRE CONDAMNÉ

Lons-le-Saunier, 2 septembre.

Le notaire d'Arbois, M. Petiot, ancien adjoint au maire et ancien juge de paix, vient d'être condamné par la cour d'assises du Jura à 18 mois de prison pour abus de confiance.

LES FÊTES DE GÊNES

Gênes, 2 septembre.

Les escadres continuent d'arriver. Toute la journée le canon tonne, on échange des saluts et des visites, c'est un va-et-vient continuel. Peu nombreuses sont les personnes qui vont au port voir les vaisseaux. Toute l'attention est portée sur l'escadre française dont l'arrivée est impatiemment attendue.

Si on doit croire les bruits qui circulent en ville, les marins français seront très chaleureusement accueillis. Le monde du commerce espère que la visite de notre escadre servira à faciliter le rapprochement des deux pays. On déplore journellement la rupture commerciale avec la France, dont on souffre énormément, et on compte sur le gouvernement afin de renouer promptement des relations.

Le débarquement des équipages autrichiens n'a donné lieu à aucun incident.

Cependant la population, au moins en grande partie, se montre peu sympathique à leur égard ; il n'est pas rare d'entendre des réflexions peu agréables.

GRÈVE DANS DES HOUILLÈRES

Londres, 2 septembre.

Les ouvriers des ateliers de construction de locomotives et des aciéries de Dlatnagon, dans le comté de Monmouth, se sont mis en grève.

Toutes les houillères des environs ont été fermées et quatre mille hommes se trouvent sans travail.

L'ÉRUPTION DE L'ETNA

Catane, 2 septembre.

Il y a recrudescence dans l'éruption de l'Etna.

Deux coulées de lave qui se sont réunies dévastent un bois de châtaigniers.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

COMMUNICATIONS DIVERSES

Bal des tullistes. — La corporation des tullistes donnera prochainement son premier grand bal de bienfaisance.

La commission du bal, nommée en réunion générale de la corporation, est composée des citoyens Chabral, président ; Casanova, trésorier ; Louis Carrillon, secrétaire; Guillot, secrétaire adjoint; Tournier, Marcel, Bocquet, Jandros, Paul Pangeat, Ollat, Hillaire, P. Berthier.

Les listes de souscription qui circulent en ce moment sont déjà couvertes de signatures.

La souscription se monte à 2 fr. 50 pour les ouvriers et 1 fr. 50 pour les ouvrières.

On peut souscrire chez tous les commissaires dont les noms précèdent.

Une liste de souscription est également déposée au café Imbert, 1, rue Neuve-des-Charpennes.

La commission compte sur le généreux concours de MM. les négociants et de MM. les patrons pour donner à ce bal tout l'éclat désirable.

La commission est convoquée d'urgence pour le dimanche 4 septembre, à 10 heures du matin, au siège, brasserie de la Terrasse, place de la Bascule, aux Charpennes.

242e Société de retraite pour la Vieillesse, 27, rue de l'Arbre-Sec. — L'administration prévient les sociétaires que le banquet anniversaire aura lieu le dimanche 11 septembre courant, à 1 heure 1/2, au restaurant du Palais d'Été, à Monplaisir, au prix de 3 fr. 60.

Des cartes sont déposées au siège de la Société et aux adresses ci-après : MM. Pichon, président, rue Vauban, 11 ; Silvent, rue Perrod, 10 ; Patel, place du Pont, 11 ; Guy, rue Ozanam, 8 ; Mailhet, hôtel du Midi, rue Saint-Cyr, 27; Gros-Claude, rue du Musée, 5; Ch. Martin, rue Lebrun, 11; Mélinand, rue Tolozan, 2 ; Guinet, rue du Chariot-d'Or, 30; Royer, coiffeur, rue d'Algérie, 2 ; Banis, place des Tapis, 6 ; Grange, cours de la Liberté, 19.

Philanthropique de l'Ain. — Mercredi, 7 courant, à 8 heures du soir, au siège social, réunion du conseil d'administration et du comité de contrôle.

Anciens mobiles du Rhône. — Demain dimanche, 4 septembre, cotisations et adhésions de 10 h. à midi : café Bution, place de l'Hôpital ; café Varichon, place de la Pyramide ; café Chevalier, boulevard de la Croix-Rousse, 159.

Les Amis de la Muse. — Tous les sociétaires sont priés d'assister à une réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, samedi, à 8 h. 1/2, au siège, café Bolla, place Bellevue, 1, (Croix-Rousse). Présence indispensable.

La réunion sera suivie d'une charmante soirée intime.

La société « les Glaneurs » y est spécialement invitée.

On recevra de nouveaux adhérents.

Les Enfants du Pouzin. — Aujourd'hui, à 4 h. du soir, très importante et décisive réunion, 54, cours Gambetta, café Brozynski ; les originaires du Pouzin, Bourg, Fonts, Payre, Rivières, l'Ile-la-Croix, Granouilly, Brancassy, l'Oulette et la Plaine, seront au rendez-vous.

Union fraternelle des Enfants de Saône-et-Loire. — Ce soir, de 8 à 10 h., au siège social, 11, rue Tupin, perception des cotisations, inscription des nouveaux adhérents et radiation des sociétaires en retard de paiement de plus de 6 mois (art. 8 des statuts).

Musique des Anciens militaires de la ville de Lyon. — Ce soir, à 8 h. 1/2, au siège de la société, rue Moncey, 42, répétition générale obligatoire en vue d'une sortie.

Les anciens musiciens de l'armée désirant faire partie de la musique pourront s'y présenter pour tous renseignements, le meilleur accueil leur est réservé.

Société philanthropique des Givordins résidant à Lyon. — Réunion mensuelle ce soir samedi, à 8 heures, au siège.

Par suite de circonstances imprévues, le banquet est renvoyé au 11 septembre.

Société lyrique et dramatique de bienfaisance. — Cette société donnera, le dimanche 11 septembre, à 2 heures du soir, dans la salle du théâtre de Neuville-sur-Saône, un grand concert-spectacle au profit des pauvres de cette ville, avec le bienveillant concours d'artistes distingués des concerts de Lyon.

Groupe rationaliste de la morale positive (Libre-Pensée de Lyon). — Tous les sociétaires sont invités à assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui, samedi, de 8 à 10 heures, au siège de la société, café Pérignon, rue Tête-d'Or, 114.

Ordre du jour : réception des délégués.

Nota. — Le groupe invite tous les républicains vraiment libre-penseurs, à assister au congrès de la Libre-Pensée suivi d'une grande conférence anticléricale et publique qui aura lieu le dimanche 4 septembre, à 2 heures de soir, salle de la Bourse du Travail, cours Morand, 39.

La conférence sera faite par le citoyen Schacre, architecte, délégué de la Fédération nationale, sous la présidence du citoyen Colliard, conseiller municipal, assisté de plusieurs autres conseillers. Prix d'entrée 0 fr. 20.

A 6 h. du soir, banquet aux Pré-aux-Clercs, prix : 3 fr. sans le vin.

On trouvera des cartes pour le banquet aux adresses suivantes :

Au siège de la société, café Pérignon, rue Tête-d'Or, 114; chez le citoyen Colliard, cours Morand, 44; et à la Bourse du Travail, cours Morand, 39.

GYMNASTIQUE ET TIR

Alsace-Lorraine. — Dimanche, 4 septembre, séance de tir au stand de la société de tir de Lyon. Réunion au local, à 6 heures 3/4.

SPECTACLES D'AUJOURD'HUI

Grand-Théâtre. — A 8 heures, probablement *La Puissance des Ténèbres*. — *Leurs Filles*, pièce en 2 actes, de Pierre Wolff, et *La Tante Léontine*, comédie de Boniface et Bodin. Demain, *la Fin du Bon Vieux Temps*, comédie en 3 actes, de M. Paul Bourde; *Seul*, pièce en 2 actes, de M. Albert Guinon.

Concerts Artistiques, café Daumalle, place des Célestins.

Première partie. — Corsoblanc, Tellam. — Olive, mazurka, Fahrbach. — Valse, Waldteufel. — Tannhauser, fantaisie, Wagner. — Mandolin, Langey. — Si j'étais roi, ouverture, Adam. — Babillage, Gillet.

Deuxième partie. — Tyrolienne, Donizetti. — Don Quichotte, marche, Gandolfo. — Pizzicati, Toma. — Tarentelle, Bolzoni. — Galop.

Casino. — Ce soir, spectacle de grand gala : Bonnaire de l'Eldorado, l'Auberge de la Lune. — Grande pantomime par la troupe Schmidt ; les célèbres Montrose, Molivier, toute la troupe.

Concert de l'Horloge, 145, cours Lafayette. — Concert tous les soirs.

DÉCÈS

Les amis et connaissances des familles RIVOIRE, CHAPUIS, CORNET, BRET, CONVERT, DUPLAT, RANDU et CHARVET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de

Monsieur Nicolas-Louis RIVOIRE

Notaire à Lentilly (Rhône)

sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu à Lentilly, le samedi 3 courant, à 10 heures du matin.

Le convoi partira du domicile du défunt, pour se rendre à l'église paroissiale, le corps sera ensuite transporté au cimetière de la Guillotière, et arrivera à Lyon, gare Saint-Paul, à 2 heures 2.

Un train part de Lyon-St-Paul à 8 h. 53.

LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel illustré

Paraissant les 1er et 15 de chaque mois

Administration et rédaction, 4, rue Gentil, Lyon

Abonnement : 12 francs par an

Un numéro 75 centimes

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er SEPTEMBRE 1892

TEXTE : Jurisprudence. — Les Compagnies de chemins de fer (insuffisance des fourrures). — Postes et télégraphes (service des envois contre remboursement). — Le bow-window. — Etude sur la crémation. — Tout à l'égout. — Le parc de Bonnelerre. — Concours pour le monument de Joséphin Soulary. — Documents relatifs à la reconstruction du quartier Grôlée (fin). — Avis et renseignements divers. — Cours de la propriété foncière. — Demandes en autorisation de bâtir. — Travaux en cours d'exécution. — Résultats et mises en adjudication.

Les annonces et les abonnements sont reçus à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, Lyon, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Mâcon, Dijon et Valence.

LES VINS BLANCS

MUSCATS

DE

L'ARCHEVÊCHÉ DE CARTHAGE

sont les meilleurs vins de desserts et de soirées. On les trouve dans tous les dépôts de la Maison COUTURIER.

Anticor Breland Montchat-Lyon (méd. arg.) 1 f. 25 ch. md. dech. et coiff.

PLANTES D'APPARTEMENTS

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré pour l'alimentation des plantes à fleurs et feuillage ornemental. La végétation produite par l'usage de cette solution fertilisante est prodigieuse; non seulement il donne aux plantes un aspect splendide, une floraison et une feuillaison étonnantes, mais encore il remet en état les plantes malades ou négligées. Aux fleurs coupées, il donne une longue durée et un éclat incomparable en mettant une pincée de cet engrais dans l'eau.

Prix de la boîte avec notice : **1 fr. 25.**

Dépôt général AUX PETITS DOCKS DU COMMERCE, 12, rue Confort, Lyon.